

Définitions

Ethnomédecine

L'ethnomédecine (au singulier) est une forme d'ethnologie médicale. Elle fait partie de l'anthropologie des sciences, dont elle est une branche chargée d'étudier la diversité des pratiques médicales dans le monde, et de s'intéresser aux cultures et traditions qui les sous-tendent.

Ethnomédecines, ou médecines traditionnelles

Les ethnomédecines (au pluriel) désignent les « médecines ethniques » elles-mêmes, c'est-à-dire les savoirs et les méthodes traditionnelles utilisées par différentes sociocultures pour prendre soin de la personne humaine. Ces médecines traditionnelles et autochtones reposent sur d'autres postulats épistémologiques ou conceptuels que ceux de la biomédecine occidentale. On parle alors d'ethnomédecine chinoise, d'ethnomédecine ayurvédique etc.

Le terme générique d'ethnomédecines regroupe deux sous-catégories distinctes :

- Les Ethnomédecines, ou médecines traditionnelles, sont des médecines savantes, basées sur des observations et expériences qui ont donné lieu à des théories, reposant à la fois sur une tradition orale, un corpus de connaissance livresque et un diagnostic spécifique à chaque ethnomédecine. C'est le cas des ethnomédecines chinoise, tibétaine, ayurvédique ou arabe. Chaque ethnomédecine forme un système médical complet avec sa compréhension propre du vivant, et dispose d'un ensemble de méthodes thérapeutiques formant un tout adapté à la complexité de la personne humaine.
- Les Ethnothérapies, ou médecines autochtones, reposent sur la transmission orale et le savoir empirique. Elles n'ont pas ou peu de corpus de connaissances écrit. Leurs pratiques sont principalement symptomatiques ou rituelles, et ne nécessitent pas la pose d'un diagnostic explicatif. C'est le cas des médecines amérindienne, africaine, aborigène, etc., comme c'est également le cas des savoirs empiriques et pratiques ancestrales de nos campagnes, lorsqu'elles existent encore.

Définitions suite

Chaque Ethnothérapie a elle aussi sa lecture spécifique du vivant et de la maladie, et dispose de moyens qui lui sont propres pour aider la personne humaine. Ces moyens, fortement dépendants des ressources et de la culture locale, font que les ethnothérapies ne sont pas nécessairement transposables dans d'autres contextes géographiques et socioculturels. Elles participent à la pérennité des modes de vie traditionnels locaux, sources de santé et de sagesse.

Ethnomédecines et ethnothérapies ont en commun de véhiculer des savoirs et des savoir-faire centenaires, voire millénaires, tout en restant des traditions vivantes et adaptables aux problèmes du monde contemporain. Elles ne sont pas inféodées au développement technologique, et peuvent être mises en œuvre sans dépendance à des sources d'énergie comme l'électricité, par exemple.

En accord avec les définitions qui précèdent et les éléments de la charte qui suit, sont qualifiés d'« ethnomédecin » les représentants des ethnomédecines, ou médecines traditionnelles, et de « tradipraticiens, ou ethnothérapeutes » les représentants des ethnothérapies, ou médecines autochtones.

Sont qualifiées de thérapies associées toutes les méthodes thérapeutiques n'ayant pas l'ancienneté des ethnomédecines et des ethnothérapies, y compris celles empruntant une partie de leur théorie ou de leur pratique aux ethnomédecines anciennes.

Nées pour la plupart en Occident, ces thérapies associées, dont il est impossible de dresser la liste complète, ne forment pas un ensemble cohérent entre elles ; elles ne constituent pas non plus un système médical nouveau. C'est pourquoi, quelle que soit leur valeur thérapeutique intrinsèque, elles ne peuvent être considérées comme des ethnomédecines ou des ethnothérapies.

Concernant la médecine occidentale moderne, essentiellement basée sur les biotechnologies et qui se réclame aujourd'hui de Pasteur plutôt que d'Hippocrate (père de l'ethnomédecine occidentale), cette médecine demeure bien évidemment, du point de vue de l'ethnologie et de l'anthropologie médicale, une médecine parmi d'autres, mais au regard des présentes définitions, elle ne remplit pas les conditions lui permettant de se qualifier elle-même d'ethnomédecine.

Reste que les systèmes ne sont pas les hommes, et que les éléments de la charte qui suit devraient permettre à chaque praticien de santé, quelle que soit sa pratique et sa compétence, de se situer de lui-même par rapport aux qualités attendues d'un authentique « homme-médecine ».